

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2009 Avenant 2012	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013¹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Rénovation de la salle des fêtes « Chez Nous »	814 824,33 € (<i>approuvé par le Collège communal le 18/11/2014</i>)	Décembre 2014

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non	
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : Locations salle	Montant annuel	10.100 €
	Type : Récupération frais énergie	Montant annuel	4146.54 €
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type : Gaz, électricité, eau	Montant annuel	8054.73 €
	Type : Fournitures diverses	Montant annuel	953.13 €
	Type : Prestations de tiers	Montant annuel	1581,38 €

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type : Personnel	Montant annuel	16 053,83 €
	Type :	Montant annuel	
	Type :	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	-12 396,53 €
Réaffectation des bénéfices	/		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Repas de différentes associations locales
	Spectacles (danse, théâtre, projection, ...)
	Répétition de théâtre, de musique,
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Importance des activités festives pour la vie sociale
	Inclusion au sein des différentes associations locales

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2016	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013⁵ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Extension de la Maison de Village et aménagement d'une salle des fêtes à Wodecq (MAISON DES SOTS D'OCQ)	2 115 270, 72 € TVAC	02/04/2025

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué⁶ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : Locations salle	Montant annuel	13 125 €
	Type : Récupération frais énergie	Montant annuel	5024,8 €
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type : Gaz, électricité, eau	Montant annuel	5 120,3 €
	Type : Proximus	Montant annuel	1 272, 83 €
	Type : Fournitures diverses	Montant annuel	1344, 26 €

⁵ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

⁶ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type : Prestations de tiers	Montant annuel	3 946, 91 €
	Type : Personnel	Montant annuel	15 441, 66 €
Bénéfices ⁷ = recettes moins charges		Montant annuel	-8 976, 16 €
Réaffectation des bénéfices	/		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁸	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Repas de différentes associations locales
	Spectacles (danse, théâtre, projection, ...)
	Répétition de théâtre, de musique,
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Importance des activités festives pour la vie sociale
	Inclusion au sein des différentes associations locales

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

⁷ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁸ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2014	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013⁹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Rénovation de l'ancienne cure de Lahamaide	748 100, 94 €	

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹⁰ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : Locations salle	Montant annuel	100 €
	Type :	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type : Personnel	Montant annuel	2352, 94 €
	Type : Fournitures diverses	Montant annuel	397, 60 €
	Type : Prestations de tiers	Montant annuel	212, 89 €
	Type : SWDE	Montant annuel	99, 47 €

⁹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

¹⁰ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices ¹¹ = recettes moins charges	Montant annuel	-2 962, 90 €
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹²	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Repas de différentes associations locales
	Spectacles (danse, théâtre, projection, ...)
	Répétition de théâtre, de musique,
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Importance des activités festives pour la vie sociale
	Inclusion au sein des différentes associations locales

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

¹¹ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

¹² A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de l’installation de la CLDR	Année d’approbation du Règlement d’ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ¹³	Dernière date de modification du Règlement d’ordre intérieur ¹⁴
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l’année écoulée ¹⁵	15-02-2024	Nombre de présents	8 présents (6 excusés)
Réflexion sur l’opération de développement rural			

¹³ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

¹⁴ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

¹⁵ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

	L'élaboration du 4ème PCDR d'Ellezelles était terminée. Après son approbation par le Conseil communal, celui-ci a été présenté au Pôle Aménagement du Territoire le 8 mars 2024 (avis du PAT remis le 15/04/2024). <u>Commission locale de Développement rural :</u> La CLDR s'est réunie le 15 février, avec pour ordre du jour les points suivants : - Présentation du Petit Patrimoine Populaire Wallon et de la méthode utilisée par Qualité Village ASBL, chargée de l'inventaire sur la commune ; - Rapport annuel 2023 de l'ODR ; - Point sur la suite des démarches pour la validation du 4ème PCDR. <u>Appel à projets BiodiverCité :</u> Dans le cadre de la fiche n°1 « Aménagement d'espaces verts dans la Cité des Collines », une après-midi de plantation participative a été organisée le 24 janvier, avec des enfants et adultes riverains du site. Certains membres de la CLDR s'y sont joints pour réaliser plusieurs types de plantations : arbres fruitiers, plantes vivaces mellifères, petits fruitiers, haies d'essences indigènes (Reportage de Notélé : https://www.notele.be/it61-media147490-les-enfants-ont-mis-leurs-mains-dans-le-terreau-a-ellezelles-grace-a-une-plantation-citoyenne.html). <i>Dans l'attente de l'approbation du nouveau PCDR par le Gouvernement wallon, la CLDR n'a pas pu se prononcer sur la programmation des projets à 3 ans, mis à part la première demande de convention qui concerne l'aménagement du centre de Wodecq (Fiche n°16).</i>
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	/
Intitulé du projet	/
Priorité du projet	/
Calendrier d'exécution	/

--

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de Développement rural

Jeudi 15 février 2024 à 20h00 – Salle du Conseil communal

Présences :

David Clicheroux, Paul Closset, Isabelle Coppée, André Cotton, Pierre-Emmanuel Gorts-Horlay, François Otten, Laurence Quittelier, Valérie Wannyn

Invités :

Nicole Delfairière, Régine Cotton

Commune d'Ellezelles :

Julien Van Eeckhout – Agent Relais PCDR

Fondation rurale de Wallonie (FRW) :

Nathalie Squerens – Agent de Développement

Mélanie Vandendriessche – Agent de Développement

Excusés :

Paul de Caluwé, Isabelle Deramaix, Jean-Baptiste Deramée, Hubert Deschamps, Jean-Pierre Dusoulier, Thibaut Hellin

Compte-rendu

1. APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU 25 OCTOBRE ET DU 09 NOVEMBRE 2023

Aucune remarque n'étant formulée, les comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. INVENTAIRE DU PETIT PATRIMOINE - PROJET MENÉ EN COLLABORATION AVEC QUALITÉ VILLAGE WALLONIE : PRÉSENTATION

Hubert Willems explique les missions de Qualité Village Wallonie (QVW) : l'asbl existe depuis près de 50 ans et est agréée par la Fédération Wallonie Bruxelles et le Ministère des finances. Elle aide les habitants des villages à élaborer des projets améliorant le cadre de vie et en rapport avec le patrimoine local. C'est Hubert Willems qui suit les projets menés dans la province de Hainaut.

Le projet à Ellezelles est de réaliser un inventaire exhaustif des éléments du petit patrimoine présents dans les villages. Celui-ci doit encore être validé par le Conseil communal le 22 février 2024.

Le recensement du Petit Patrimoine nécessitera l'implication de bénévoles (min 2 par village), le financement de l'accompagnement par QVW de la commune (environ 8000€ pour les 3 villages) et en

moyenne 1 an de travail. QVW accompagne les bénévoles en les formant (formation théorique et pratique in situ – 2x1/2 journée) puis en capitalisant les infos collectées par les bénévoles.

Hubert Willems détaille les 17 catégories d'éléments qui composent le Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW – Voir le site : <https://agencewallonnedupatrimoine.be/les-17-themes-du-petit-patrimoine-wallon/>) :

- | | | |
|-----------------------------|---|---|
| • Les points d'eau | • La mesure du temps et de l'espace | • Les outils anciens |
| • Le petit patrimoine sacré | • La justice et les libertés | • L'art décoratif |
| • Les ouvertures | • Le repos | • Les biens relatifs à la faune, la flore et aux minéraux |
| • La signalisation | • L'ornementation en fer | • Le transport |
| • Délimitations | • Le patrimoine militaire et la commémoration | • Les ateliers |
| • L'éclairage | • Les arbres remarquables | |

De manière générale, les éléments doivent être des témoins de l'histoire locale, dater d'avant 1965, être publics ou privés mais visibles depuis l'espace public. Ils peuvent être religieux ou profanes.

Le recensement pourra servir à présenter un état des lieux exhaustif, avoir une réflexion sur la conservation des éléments et les mettre en lumière, via divers supports didactiques (cartes, brochures, expo, etc) par exemple.

Au besoin, Hubert Willems est joignable du lundi au vendredi de 09h à 17h au 0475/66 48 55 et via l'adresse mail : hubert.willems@gvw.be.

Questions et remarques :

- Le défraiement des bénévoles est-il prévu ?

Non, c'est pour cela que les bénévoles font généralement l'inventaire du patrimoine de leur quartier.

- Faut-il des connaissances particulières ?

Non, tout le monde peut s'inscrire et être apte à réaliser le travail après les deux demi-journées de formation.

- Il existe à Ellezelles toute une série d'éléments de patrimoine qui ne sont pas repris dans les 17 catégories : des séchoirs à tabac, des coyaux (ruptures dans la pente de toit), des ouvertures sur les pignons caractéristiques du Pays des Collines, etc. Comment en tenir compte dans l'inventaire ?

Il existe une 18^{ème} catégorie, intitulée « autre », qui pourra être utilisée. Les éléments dans cette catégorie devront être validés par l'AWAP.

- Quand l'inventaire va-t-il commencer ?

Le projet passera en Conseil communal le 22/02. Hubert Willems rencontrera ensuite l'agent de l'administration communale qui sera chargé du projet pour organiser l'appel aux bénévoles. La sortie du bulletin communal est prévue début avril, les formations seront donc organisées après.

- Combien d'éléments de petit patrimoine sont inventoriés habituellement ?

C'est très variable d'une commune à l'autre. Il y a fort à parier que les chiffres seront élevés pour Ellezelles.

- Les éléments liés au folklore et à Watkyne datent d'après 1965. Ils doivent pourtant être inventoriés.

Ils pourront être inventoriés, quitte à ne pas figurer dans le rapport officiel de QVW.

- La mise à jour du recensement des arbres remarquables a été faite récemment.

3. RAPPORT ANNUEL 2023

La CLDR s'est réunie à 5 reprises en 2023. Au niveau de sa composition, il faut acter la démission de Jean-Pierre Dusoulrier pour déménagement.

L'ancien PCDR n'est plus valide et le nouveau n'est pas encore passé au Gouvernement wallon. Il n'y a donc pas lieu d'établir une programmation des projets DR à 3 ans.

Un point est fait sur les projets terminés et les actions en cours :

Maison de Village et salle des fêtes de Wodecq

- Projet terminé et inauguré le 26 mars 2022
- Très bonne occupation de la Maison des Sots d'Ocq en 2023

Rénovation de l'ancienne cure de Lahamaide

- Projet terminé et inauguré le 1^{er} juillet 2022
- Réintégration de l'Ecomusée et activités récurrentes dans la salle polyvalente

Groupe Agriculture

- Publication des articles (Bulletins communaux et site Internet)
 - Calendrier de portraits agricoles : diffusion de l'édition 2023
- Informations :*
- *Un week-end « Fermes ouvertes » est prévu les 25 et 26 mai 2024*
 - *Des panneaux « attention village rural » seront posés aux entrées de l'entité*

GT Chapelles à Wodecq

- Réalisation de la carte actualisée et inauguration le 9 octobre 2022
- Diffusion de la carte en 2023
- Réunion avec QVW pour la restauration de 3 chapelles

4. POINT SUR LA SUITE DE LA VALIDATION DU PCDR

Au niveau du nouveau PCDR, les prochaines étapes à réaliser sont :

- Le passage au Pôle Aménagement du Territoire (PAT) prévu le 08 mars 2024 ;
- L'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

Pour le passage au PAT, une délégation représentant la Commune doit aller défendre le projet de PCDR. Cette délégation comprendra deux représentants du Collège communal, l'auteur de PCDR (la commune dans le cas d'Ellezelles), la FRW et un membre de la CLDR.

5. DIVERS

Julien Van Eeckhout donne quelques informations récentes.

- **BiodiverCité**

Plantation participative à la Cité des Collines – 24/01/2024



- Journées wallonnes de l'eau

Les journées Wallonnes de l'eau

16 MARS	CHANTIER PARTICIPATIF Végétalisation de la mare à l'Administration communale De 14h à 17h à la commune d'Ellezelles	
23 MARS	BALADE à VÉLO FAMILIALE à la découverte des moulins de l'entité De 14h à 17h à la commune d'Ellezelles	
28 MARS	PROJECTION et DÉBAT "Paysans du ciel à la terre" Dès 20h à la Maison des Sots d'Ocq (Wodecq)	

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ET RENSEIGNEMENTS À
GREC@ELLEZELLES.BE OU 068/80.06.49

DÉTAIL DE L'ÉVÉNEMENT SUR
WWW.ELLEZELLES.BE

Le secrétariat,

Le Président,

Nathalie Squerens,
Mélanie Vandendriessche,
Fondation rurale de Wallonie.

François Otten,
Echevin du Développement rural.